Nous, enseignants d’EPS, *du collège/ lycée XX,* avons été stupéfaits par l’annonce faite jeudi soir de suspendre tous les cours d’EPS se déroulant dans des espaces couverts.

A notre connaissance aucun bilan n’a été fait et aucun élément ne permet d’affirmer que l’EPS est un lieu de contamination. Depuis le début de l’année nous avons fait face aux évolutions des contraintes sanitaires, parfois du jour au lendemain. Nous nous sommes adaptés conscients des enjeux pour nos élèves, réalisant 3 fois les programmations, modifiant les évaluations, trouvant des adaptations pour que les élèves ne soient pas pénalisés et continuent de pouvoir bénéficier de cours d’EPS.

Toutes les études et notamment celles ayant été réalisées post confinement ont montré l’importance des pratiques pour lutter contre l’obésité, la sédentarité, la santé physique et mentale des jeunes. Le gouvernement n’a eu de cesse de communiquer sur l’importance du sport et sur la nécessité de développer la pratique. Il fait exactement l’inverse ! Obliger les pratiques physiques uniquement à l’extérieur revient à les interdire purement et simplement compte tenu des conditions climatiques que nous connaissons.

Dans notre établissement, les élèves ont accès à x installations sportives (tant de m2 chacune), depuis le XXXXX

*-nous travaillons en demi groupes*

*-nous avons depuis le début de l’année réclamé à travailler en demis groupes*

pour faciliter le respect des mesures sanitaires.

Ces demi-groupes,

*-donnent entière satisfaction pour les enseignants comme pour les élèves*

*-là où ils sont mis en place donnent entière satisfaction*

Ils permettent à tous les élèves de bénéficier d’une pratique physique et sportive même si elle se trouve amputée.

L’incompréhension est totale, le ministère préfère confiner 30 à 40 élèves dans des salles de 50 m2 plutôt que de laisser *15 élèves (en cas de demis groupes)/ X élèves* dans 600 à 1000 mètres carrés de gymnases.

Nous, enseignants d’EPS du *collège/lycée XXX* exigeons la réouverture des installations sportives couvertes et la possibilité de reprendre l’EPS. Il en va de la santé physique, psychique de nos élèves.

Afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires,

*-nous demandons la prolongation du fonctionnement en demis groupes*

*-le fonctionnement en demis groupes*

La mise à disposition de masques chirurgicaux pour les enseignants d’EPS.

Les enseignants du collège/ lycée …….